
Tourisme durable et exemplaire : le port de plaisance de Rouen récompensé pour la deuxième année consécutive par le label Pavillon Bleu

Le port de plaisance de Rouen vient d'obtenir pour la deuxième année consécutive le très reconnu label Pavillon Bleu. Décerné par l'association Teragir, ce label récompense les communes et les ports de plaisance qui mettent de façon permanente une politique de développement touristique durable. Confort et sécurité, équipements durables et de qualité, gestion rigoureuse des déchets et des eaux usées, économies d'eau et d'énergie, création d'un potager et d'un composteur, présence d'un bateau solaire proposant des sorties découvertes... Les nombreux atouts du port de plaisance de Rouen ont permis de décrocher ce précieux label.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie et Christine de Cintre, conseillère métropolitaine déléguée en charge du tourisme : « Nous menons sans relâche une politique alliant attractivité et transition écologique du territoire. Le label Pavillon Bleu, récemment décerné pour la seconde année consécutive au port de plaisance de Rouen, est une véritable fierté qui vient récompenser ces efforts ! »

